

# Neuville

PRINTEMPS 2022 • N°8

# mag

[www.neuillesursaone.fr](http://www.neuillesursaone.fr)

Le dossier

**Le budget 2022** a été voté *p. 4-6*

**CCAS** : lutter contre l'isolement des seniors *p. 12*



## Rencontrer vos élus

Sur rendez-vous en adressant vos demandes à [cabinet@mairie-neuvellesursaone.fr](mailto:cabinet@mairie-neuvellesursaone.fr) ou au 04 72 08 72 20.

### GROUPE MAJORITAIRE

**Éric Bellot**, Maire de Neuville-sur-Saône

**Adjoints :** **Eva Arteta Cristin** (Solidarités et vie démocratique), **Vincent Alamercury** (Mobilité, économie locale), **Séverine Dejoux** (Projets éducatifs, enfance), **Florian Jedynak** (Travaux, espaces verts, bâtiments), **Florence Gagneur** (Santé, politique seniors, égalité des droits pour tous), **Michel Roulliat** (Urbanisme, aménagement du territoire, services techniques), **Anne Morel** (Finances et marchés publics), **Yves Arteta** (Culture et vie associative)

**Conseillers délégués :** **Odile Balthazard** (Communication), **Isabelle Bogas** (Commerce de proximité), **Kamal**

**Djema** (Restauration scolaire), **Roger Pedoja** (Maison de santé pluriprofessionnelle), **Jérôme Jardin** (Jeunesse, citoyenneté et réussite), **Nicole Messegué** (Finances et marchés publics), **Véronique Chiavazza** (Culture), **Nicolas Pasty** (Transition énergétique)

**Conseillers municipaux :** Gérard Plaisantin, Leila Ben Mahfoud, Nasser Messai, Philippe Juste, Claire Azema, Alain Labat

### GROUPES MINORITAIRES

« **Naturellement Neuville** » : Christophe Brunetton, Gisèle Coin, Guillemette Deborde, Patrick Saillot

« **Neuville ensemble** » : Patrick Rachas, Nelly Tachon-Navarro

## Vos services utiles

### HÔTEL DE VILLE

Place du 8 mai 1945

### Accueil Mairie

[accueil@mairie-neuvellesursaone.fr](mailto:accueil@mairie-neuvellesursaone.fr) - 04 72 08 70 00  
[www.neuvellesursaone.fr](http://www.neuvellesursaone.fr)

Ouverture au public : lundi 8h30-12h et 14h-17h ; mardi à vendredi 8h30-12h et 13h30-17h ; samedi 8h30-12h

### Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

[ccas@mairie-neuvellesursaone.fr](mailto:ccas@mairie-neuvellesursaone.fr) - 0 8000 69250  
(numéro vert gratuit)

Permanence aides sociales d'urgence - retrait du courrier - domiciliation : les jeudis de 8h30 à 12h  
Permanence logement : sur rendez-vous les mardis de 13h30 à 17h

### Urbanisme

Sur rendez-vous uniquement au 04 72 08 70 01

### ENFANCE

#### Pôle Enfance

Accueil et guichet unique pour les démarches des familles  
Place du 8 mai 1945 (accès par la passerelle près de la MJC)  
[pole.enfance@mairie-neuvellesursaone.fr](mailto:pole.enfance@mairie-neuvellesursaone.fr) - 04 72 08 37 10  
Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h à 12h, les mercredis et jeudis de 13h30 à 17h

#### Ludothèque

4 rue Curie - 04 72 08 37 10  
Ouvrte hors vacances scolaires, le mercredi de 15h à 18h et certains samedis matin (dates dans l'agenda du site internet de la Mairie)

#### Maison Couleur

Lieu d'accueil enfants-parents pour les 0/4 ans  
2 rue Curie - 04 82 91 25 66 ou 04 72 26 62 76  
Ouverture au public : lundi et jeudi de 14h30 à 17h30 (hors vacances scolaires)  
Gratuit et sans inscription

#### Maison de la Métropole

Protection maternelle et infantile, protection de l'enfance, adoption, développement des modes de garde  
2 avenue Marie-Thérèse Prost  
[mdm.neuville@grandlyon.com](mailto:mdm.neuville@grandlyon.com) - 04 28 67 24 50

#### Relais Petite Enfance (RPE) Les P'tits Copains du Val de Saône

Lieu ressource pour les familles en recherche d'un mode de garde et les assistants maternels  
4 rue Curie - 04 78 98 28 64  
Ouverture au public : lundi de 14h30 à 18h ; mardi de 13h15 à 16h15 ; jeudi de 13h15 à 18h

## Sommaire

PRINTEMPS 2022 • N°8

### 04

**Le dossier**  
**LE BUDGET 2022**  
A ÉTÉ VOTÉ

### 07

**MOBILITÉ**  
**TRAVAUX**

### 08

**ENVIRONNEMENT**

### 09

**ÉCONOMIE LOCALE**  
**NOUVELLE ACTIVITÉS**

### 10

**ÉDUCATION**

### 11

**POLITIQUE DE LA VILLE**

### 12

**SENIORS**

### 13

**LIBRE EXPRESSION**

### 14

**ÇA S'EST PASSÉ À**  
**NEUVILLE-SUR-SAÔNE**

## Neuville mag'

Directeur de la publication : Éric Bellot  
Rédaction, réalisation : Service Communication  
Maquette : Le Meccano graphiste  
Crédits photos : Mairie de Neuville-sur-Saône, Bureau Face B / Looking For Architecture, Freepik, Vecteezy, Gilles Mathieu, AIAD Saône-Mont-d'Or, Matthias Betzer, associations  
Impression : Imprimerie Courand et Associés  
Tirage : 4100 exemplaires, papier 100% recyclé, certifications Imprim'vert® / ISO 14001  
Distribution : DISAM



# Vos questions à Éric Bellot

## Pourquoi mettre en place un Règlement local de publicité ?

Le Règlement local de publicité (RLP) est une démarche portée par la Métropole de Lyon. L'objectif est de limiter la pollution visuelle et lumineuse en contraignant les dispositifs qui dénaturent le plus le paysage, afin de préserver la qualité du cadre de vie. La réduction de la taille et du nombre des publicités permettra une meilleure intégration urbaine. Par ailleurs, la forte diminution du nombre de dispositifs publicitaires sur les terrains privés accordera davantage de visibilité aux enseignes des activités et des commerces de proximité. Enfin, un élargissement de la plage d'extinction nocturne des enseignes et des dispositifs publicitaires lumineux limitera les impacts négatifs sur la biodiversité ainsi que le gaspillage énergétique.

## Du nouveau au sein du Conseil municipal

Suite à la démission de Florence Berger, un nouveau conseiller est entré dans l'équipe municipale.

**Alain Labat**  
Conseiller municipal



## Qu'est-ce que la Charte des Villes & Territoires sans perturbateur endocrinien ?

Le 8 décembre 2021, Neuville-sur-Saône a signé la Charte des Villes & Territoires sans perturbateur endocrinien, aux côtés de la Métropole de Lyon et de 14 communes du territoire.

Les perturbateurs endocriniens se trouvent aussi bien dans les produits de soin corporel, dans les emballages, dans les aliments, que dans les meubles et les matériaux de construction. L'Organisation Mondiale de la Santé et le programme des Nations Unies pour l'environnement considèrent les perturbateurs endocriniens comme une menace mondiale à laquelle il faut apporter une solution. La signature de cette Charte, à grande échelle, constitue un enjeu sanitaire et environnemental de première importance. Elle permet aux collectivités qui s'engagent de développer des actions concrètes pour réduire l'exposition des habitants aux perturbateurs endocriniens.

La commune s'engage pour lutter activement contre toutes les pollutions.

La commune de Neuville-sur-Saône a rendu un avis favorable sur le règlement métropolitain lors du Conseil municipal de février 2022. Une enquête publique sera organisée en juin ou en septembre avant l'approbation définitive du RLP fin 2022 ou début 2023.

En parallèle, la commune a relancé le recouvrement de la Taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) qui avait été fixée par délibérations en date du 23 novembre 2000 et du 27 juin 2002. Cette démarche permettra de rétablir l'égalité devant l'impôt des entreprises du territoire. En effet, certaines accomplissent déjà leurs formalités déclaratives et s'acquittent de cette taxe alors que d'autres ne le font pas. Il s'agit également de les sensibiliser à une utilisation plus sobre des enseignes et de la publicité. La taxe s'applique à toutes les activités économiques, avec un barème progressif et une exonération pour les enseignes dont la surface cumulée est inférieure à 7 m<sup>2</sup>.



## Vous avez une question ?

Envoyez nous vos questions par mail : [communication@mairie-neuvellesursaone.fr](mailto:communication@mairie-neuvellesursaone.fr)



# Le budget 2022 a été voté

LE BUDGET 2022 VOTÉ AU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FÉVRIER S'INSCRIT DANS LA CONTINUITÉ D'UNE ACTION MUNICIPALE RÉSOLUMENT Tournée vers des investissements publics ambitieux, un soutien fort à l'égard de l'activité et des solidarités locales fragilisées par la crise sanitaire.



## ●●●● Les dépenses de fonctionnement 9,46 millions d'euros (y compris masse salariale)

**Infrastructures, cadre de vie**  
2 738 074€ - 29% du budget



7h

**Éducation, enfance, jeunesse**  
2 599 938€ - 27% du budget



8h05

**Vie locale, culture et proximité**  
1 725 910€ - 18% du budget



17h

**Moyens généraux**  
1 743 531€ - 18% du budget



18h10

**Politique de la ville, sécurité, santé**  
479 149€ - 5% du budget



19h15

Les équipes des services techniques municipaux commencent leur journée de travail.

Les agents assurent l'entretien des bâtiments communaux et des espaces publics, veillent à l'embellissement des espaces verts, coordonnent les chantiers d'aménagement urbain, **pour une amélioration constante du cadre de vie des habitants.**

Ils travaillent quotidiennement en lien avec les agents de la Métropole de Lyon qui assurent la collecte des déchets et le nettoyage de la voirie.

Linda et Alex déposent leurs enfants avant de partir au travail : Victor va à la crèche municipale Le Petit Troubadour et Olivia à l'école Lucie Guimet.

**La commune finance le fonctionnement de la crèche mais aussi le personnel non-enseignant ainsi que le matériel et l'entretien des bâtiments des écoles publiques.** Elle alloue également un budget aux écoles pour leurs projets pédagogiques et propose des services d'accompagnement éducatif. Elle organise des accueils de loisirs pour les enfants et les jeunes les mercredis et pendant les vacances scolaires.

À la sortie du collège, Louisa passe à la Médiathèque municipale Jacques Brel faire quelques recherches pour son cours d'histoire. **L'inscription et le prêt de documents sont gratuits pour tous.**

Puis Louisa se dépêche de rejoindre le gymnase pour sa séance de basket hebdomadaire. Avec plus d'une centaine d'associations, Neuville offre un large choix d'activités culturelles, sportives ou solidaires pour tous les habitants.

**La commune subventionne les associations à hauteur de 881 500€ pour l'année 2022.**

Malik reçoit une notification sur son smartphone. Depuis qu'il a téléchargé gratuitement **l'application CityAll proposée par la commune pour améliorer la communication** à destination des habitants, il est au courant de tout ce qui se passe dans sa ville !

Dans cette section du budget, il y a aussi les dépenses de fonctionnement des services gestionnaires de la commune : ressources humaines, finances et marchés publics, informatique. Tous ces services sont indispensables pour offrir chaque jour un service public de qualité aux habitants.

Après le travail, Camille rentre chez elle dans le quartier de la Source. Grâce à **la programmation politique de la ville** co-financée par l'État et la commune, ses enfants bénéficient régulièrement d'animations organisées dans le quartier.

Camille a aussi envie de s'investir dans la vie de son quartier. C'est pourquoi elle a rejoint d'autres habitants au sein du **Conseil Citoyen** qui met en place des actions concrètes de proximité.

Parfois, elle se rend aussi à l'**Espace de Vie Sociale** qui vient d'ouvrir ses portes derrière l'école Bony.

## En bref

**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**  
9 460 000 €

**INVESTISSEMENTS COURANTS**  
1 070 000 €

**GRANDS PROJETS (2020-2026)**  
12 000 000 €

**TAUX D'ENDETTEMENT**  
22,12 %

**FISCALITÉ**  
Pas d'augmentation des taux en 2022  
31,68 %  
taxe sur le foncier bâti (TFB)  
22,49 %  
taxe sur le foncier non-bâti (TFNB)

**Poursuite de la réforme de la taxe d'habitation (TH)**

Pour mémoire, 80% des contribuables sont totalement exonérés depuis 2021 et les 20% des contribuables restants voient leur TH diminuer progressivement de 2021 à 2023.

**Charges financières**  
175 100€ - 2% du budget

La commune emprunte pour réaliser les investissements qui permettent de concrétiser les grands projets pour la ville et chaque année elle rembourse une partie de la dette.

**Avec un taux d'endettement de 22,12%, la commune est en excellente santé financière** (le taux moyen d'endettement pour les communes françaises de même strate est de 73% - chiffres 2017).



## ●●●● Les investissements courants 1,07 million d'euros

Principaux investissements pour 2022 : poursuite de la réparation des toitures, remplacements des huisseries et des chaudières, remplacement en LED de l'éclairage public, réaménagement et embellissement du parking de la place Branly, éclairage du city-stade et du cheminement piéton dans le quartier de la Source, poursuite de la mise en place du contrôle d'accès avec système de badges dans les bâtiments municipaux...





## Les grands projets 12 millions d'euros sur le mandat 2020-2026

### Réhabilitation du COSEC :

l'équipe de maîtrise d'œuvre a été choisie

Le Complexe sportif Tête Noire, édifié dans les années 1970 et dont les installations sont très vétustes, va faire l'objet d'une réhabilitation technique, énergétique et réglementaire complète, avec une forte dimension environnementale.

Au terme d'un appel à projets lancé en avril 2021, 56 candidatures ont été reçues et c'est l'offre présentée par le groupement d'architectes lillois Bureau Face B et Lyonnais Looking For Architecture qui a été choisie. **Ce projet se caractérise par un changement d'image radical tout en conservant au maximum les structures existantes.**

L'équipement comportera une salle multisports et une salle de gymnastique, des vestiaires et des locaux techniques plus adaptés, un plateau sportif extérieur et des aménagements paysagers. **Le projet apportera une réponse pérenne en termes d'usages et d'accessibilité**, tout en proposant un lieu ludique qui donne envie de pratiquer le sport, aussi bien en intérieur qu'en extérieur. **Grâce à un choix de matériaux naturels et minéraux, l'équipement sera mieux intégré à son environnement et plus sobre au plan énergétique.**



© Bureau Face B / Looking For Architecture



4,9 millions d'euros TTC



2022-2024 : Phase diagnostic et travaux  
Sept. 2024 : Livraison

### Création d'un Pôle multi-accueil petite enfance

Le projet consiste en une extension de la crèche municipale Le Petit Troubadour afin de créer deux unités permettant d'accueillir 24 enfants en journée complète sur cinq jours (contre 18 enfants sur quatre jours actuellement).

En complément, les locaux de la Maison Couleur, du Relais Petite Enfance et de la Ludothèque seront réhabilités et mutualisés.

Le projet permettra également une véritable intégration de la crèche familiale au sein de la structure avec davantage de temps collectifs.



1,5 million d'euros TTC



2022 : Étude de faisabilité et lancement du concours de maîtrise d'œuvre

2023 : Phase travaux

2024 : Livraison

### Évolution de la restauration scolaire

La cuisine centrale actuelle a atteint sa capacité de production maximale ce qui a conduit à externaliser la fourniture des repas pour l'école Bony. **La création d'une nouvelle cuisine permettra d'atteindre une production en interne de 600 repas par jour**, garantissant une grande qualité au travers d'un approvisionnement local et, si possible, bio.

Le projet comporte la création du nouvel équipement sur le site Bossuet avec une salle de restauration pour les enfants de Tatière et Prévert ainsi que la réhabilitation des deux cuisines satellites et des réfectoires des écoles Bony et Guimet.



4,2 millions d'euros TTC



2022-2023 : Lancement du concours de maîtrise d'œuvre et phase technique de préparation du projet

2024-2025 : Phase travaux

2025 : Livraison

### Entretien et rénovation du cinéma

L'enveloppe financière allouée aux grands projets comprend des **travaux d'entretien et de rénovation du cinéma Rex sur son site actuel**. Sont prévus des aménagements de confort et d'accessibilité ainsi qu'un audit visant à étudier les aménagements qui seraient nécessaires afin de renforcer l'attractivité du cinéma. ■



## Du nouveau dans les transports en commun

SI VOUS ÊTES UTILISATEUR DU RÉSEAU TCL QUI DESERT NEUVILLE-SUR-SAÛNE, VOUS AVEZ SANS DOUTE REMARQUÉ QUELQUES ÉVOLUTIONS DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE. ON VOUS EXPLIQUE TOUT !

### La ligne S14 évolue

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le Sytral (autorité organisatrice des mobilités des territoires lyonnais) a un nouveau statut. Ce changement ne permet plus à la commune de participer au financement de la ligne S14 afin de la rendre gratuite pour les Neuvilleois. **C'est pourquoi un ticket ou un abonnement sont désormais nécessaires pour circuler sur la ligne.** Pour accompagner les usagers dans cette transition, la commune a proposé des tickets gratuits en janvier.

Le service fonctionne toute l'année, du lundi au vendredi entre 9h et 16h.

**Pour réserver (à partir d'un mois à l'avance et jusqu'à la veille 20h) : 04 26 10 12 12**

### Des abonnements pour tous

Quels que soient votre âge ou votre situation, il existe un abonnement pour vous ! **Des tarifications solidaires allant jusqu'à la gratuité** sont également proposées aux personnes ayant de faibles ressources.

**Plus d'infos : [www.tcl.fr](http://www.tcl.fr)**

### Une offre de transport élargie

En utilisant un titre de transport, vous pouvez voyager sur l'ensemble du réseau TCL. **Un nouveau service est également proposé aux habitants du quartier de l'Écho** qui peuvent désormais bénéficier d'une desserte sur réservation avec la ligne Rézagor R2 (St-Didier-au-Mont-d'Or / Neuville via Poleymieux, Curis et Albigny). Cette nouvelle desserte permet également aux Neuvilleois d'accéder plus facilement au cimetière ou au sentier nature de la boucle des Torrières.

### Une aide pour souscrire un abonnement

Si vous êtes éligible à une tarification solidaire et/ou si vous ne pouvez pas vous déplacer en agence TCL pour des raisons de santé ou de perte d'autonomie, le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Neuville-sur-Saône peut vous délivrer un abonnement. Des aides financières pourront également être étudiées selon les situations.

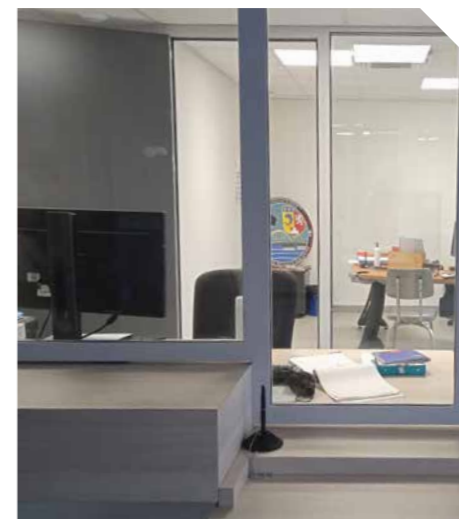
**Contact : 0 8000 69250 (n° vert gratuit) ■**



## Gendarmerie : un accueil sécurisé pour les victimes

Les locaux de la brigade de Gendarmerie de Neuville-sur-Saône sont entretenus et financés par les 11 communes membres du Syndicat intercommunal de gendarmerie : Albigny, Couzon, Curis, Fleurieu, Genay, Montanay, Neuville, Poleymieux, Quincieux, Saint-Germain, Saint-Romain.

Le bâtiment a fait l'objet d'un important réaménagement visant en la **création d'un pôle judiciaire avec un accueil sécurisé**. Il permet d'améliorer la confidentialité et le confort des victimes, tout en garantissant une meilleure sécurité avec des flux de circulation différenciés leur évitant de croiser les prévenus. ■



### Citoyenneté

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales

Pour voter lors de l'élection présidentielle des 10 et 24 avril 2022, **vous avez jusqu'au 4 mars pour vous inscrire sur la liste électorale de votre commune** ou jusqu'au 31 mars si vous êtes dans une situation particulière (jeune majeur, déménagement...). Vous pouvez vérifier votre situation électorale et, si besoin, faire vos démarches d'actualisation en ligne.

**Pour tout savoir, rendez-vous sur notre site internet : [www.neuillesursaone.fr](http://www.neuillesursaone.fr) Rubrique Papiers et citoyenneté / Elections**

### Conseil municipal

Les séances sont publiques

Sauf restrictions liées au contexte sanitaire, toutes les séances du Conseil municipal sont ouvertes au public, sans présentation de pass vaccinal. L'assistance n'est pas autorisée à intervenir pendant les débats, mais un temps de questions/réponses peut être proposé en fin de séance. Vous avez également la possibilité d'échanger avec vos élus à l'issue du Conseil.

### Accessibilité

Votre magazine en audio

Depuis le printemps 2021, la commune propose une version audio de son magazine municipal en partenariat avec la Bibliothèque sonore de Lyon. L'association a pour but de permettre aux personnes empêchées de lire (déficients visuels, personnes atteintes de troubles « Dys »...) d'avoir accès à la lecture. Elle met gratuitement à disposition des livres et revues enregistrés sur supports numériques, envoyés à domicile en franchise postale ou à télécharger. Les livres et revues sont enregistrés par des Donneurs de Voix bénévoles.

**Pour s'inscrire à la bibliothèque ou devenir Donneur de Voix : <https://lesbibliothequessonores.org/>**



## Vallon des Torrières : les voies d'accès ont été sécurisées

CLASSÉ ESPACE NATUREL SENSIBLE, LE VALLON DES TORRIÈRES PRÉSENTE DES ENJEUX IMPORTANTS EN TERMES ÉCOLOGIQUE, PAYSAGER ET HISTORIQUE. IL A VOCATION À ÊTRE TOTALEMENT PROTÉGÉ AFIN DE CONSERVER LA FAUNE ET LA FLORE DANS LEUR ÉTAT NATUREL.

Pourtant, de nombreux véhicules motorisés (voitures, quads, motos...) empruntent régulièrement les voies d'accès à cet espace protégé et interdit à la circulation. C'est pourquoi, la Métropole de Lyon et les communes de Neuville, Genay et Montanay, en concertation avec le monde agricole, ont décidé l'installation de dispositifs de fermeture em-

pêchant l'accès à tout véhicule motorisé aux abords du Vallon des Torrières (sauf agriculteurs et véhicules de service).

**Ce sont ainsi 13 dispositifs qui sont en cours d'installation sur tout le périmètre,** pour répondre à un triple objectif :

- Sécuriser les cheminements des promeneurs et des cyclistes.

- Préserver la biodiversité de l'espace naturel sensible.

- Protéger et pérenniser l'activité agricole locale.

**En savoir plus :** [www.neuillesursaone.fr / rubrique Nature en ville](http://www.neuillesursaone.fr/rubrique%20Nature%20en%20ville)

## À nous l'énergie ! avec CoopaWatt

COOPAWATT ACCOMPAGNE LES CITOYENS ET CITOYENNES DE LA MÉTROPOLE DE LYON QUI SOUHAITENT S'IMPLIQUER DANS DES PROJETS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE COLLECTIFS ET PARTICIPATIFS. DANS LE VAL DE SAÔNE, LE PROGRAMME S'IMPLANTE DANS TOUT LE TERRITOIRE AVEC LA COOPÉRATIVE DE LA TRANSITION VAL DE SAÔNE - MONT D'OR, ET LE SOUTIEN DE LA MÉTROPOLE DE LYON.

### Pour quoi faire ?

Tout est possible ! Une installation solaire photovoltaïque sur une toiture d'école, une ombrière de parking, du solaire thermique pour des habitations, une chaudière bois pour une maison de retraite... Les projets sont développés par les habitants avec l'appui de CoopaWatt et des collectivités locales.

### Qui peut participer ?

Tout le monde, à des niveaux différents ! Possibilité de s'informer, investir son temps, partager ses compétences, mettre sa toiture à disposition, participer financièrement au projet...

### Venez vous informer

Vous voulez en savoir plus sur le projet, poser vos questions ou apporter vos idées ? **Venez assister à la réunion publique organisée le mardi 8 mars à 19h30 à l'Espace Jean Vilar.**

**En savoir plus :**  
<https://www.anouslenergie-lyon.fr/anouslenergie@coopawatt.fr>

## Neuville en Sel Connaissez-vous les Incroyables Comestibles ?

Contre vents et marées, entre frimas et bourrasques, les plantations des Incroyables Comestibles de Neuville-sur-Saône résistent. Situées place Villeroy (vers la Médiathèque) et rue Curie (près de la crèche), elles vont se réveiller dès le printemps.

**Vous pouvez participer en venant à notre rencontre le 19 mars prochain.** Nous allons nettoyer et préparer le terrain pour une nouvelle année. Vous pouvez venir apporter votre aide, des plants ou des outils que vous n'utilisez plus, ou simplement venir nous dire bonjour et échanger.

Nous vous expliquerons en quoi consiste cette action. Alors, n'hésitez pas à venir nous rencontrer ! ■

**Contact :** [neuville.en.sel@gmail.com](mailto:neuville.en.sel@gmail.com)  
**En savoir plus :**  
<http://lesincroyablescomestibles.fr/>

## CentreNeuville : pour un commerce de proximité vivant et attractif

NICHÉ AU CŒUR DE RUELLES PIÉTONNES FAVORISANT LA DÉAMBULATION, LE CENTRE-VILLE DE NEUVILLE-SUR-SAÔNE BÉNÉFICIE D'UNE VÉRITABLE ATTRACTIVITÉ GRÂCE AUX NOMBREUSES ENSEIGNES DE QUALITÉ QUI Y SONT ÉTABLIES. LE TAUX DE VACANCE DES LOCAUX COMMERCIAUX EST DE 6%, TANDIS QU'IL EST PASSÉ DE 8 À 12% EN MOYENNE DANS LES VILLES DE MÊME TAILLE EN QUELQUES ANNÉES. C'EST POUR PRÉSERVER CE MICROCOSME, CRÉATEUR D'EMPLOIS ET VECTEUR DE LIEN SOCIAL, QUE LA COMMUNE S'EST DOTÉE DEPUIS 2004 D'UNE STRUCTURE DE MANAGEMENT DE CENTRE-VILLE : CENTRENEUVILLE.

### CentreNeuville, c'est quoi ?

« Une structure intelligente et innovante », c'est ainsi que Florence Veyrié, la nouvelle présidente de CentreNeuville, définit l'association.

**Créée en 2004, la structure est un outil de gestion du centre-ville** dont la gouvernance associe des acteurs publics et privés : élus de Neuville-sur-Saône, instances représentatives des entreprises (Chambre de commerce et d'industrie, Chambre des métiers et de l'artisanat), entreprises, commerçants et artisans neuvillois.

### Quelles sont les missions du manager de centre-ville ?

Depuis janvier, Julie Carandell a pris ses fonctions de manager de centre-ville. Ses missions sont multiples mais répondent à un **enjeu global visant un développement harmonieux de l'activité commerciale et économique du territoire.**

- Accompagner les porteurs de projets en les orientant selon les besoins de la ville, les locaux disponibles...
- Soutenir la vie des commerces en proposant des possibilités d'amélioration, de modernisation, d'adaptation aux nouvelles habitudes de consommation.

- Aider à l'organisation d'actions collectives visant à animer et dynamiser le centre-ville, en lien avec les services municipaux et les associations.
- Fédérer tous les acteurs du territoire, dans une logique élargie de bassin de vie, pour préserver l'attractivité ainsi que l'offre de produits et services du centre-ville.
- Représenter le tissu économique local auprès des partenaires et jouer un rôle d'ambassadeur pour faire connaître Neuville. ■

**Contact :** CentreNeuville, Pavillon du Parc 2 bis rue Rey Loras - 04 78 58 80 14  
[julie.carandell@centreneuville.com](mailto:julie.carandell@centreneuville.com)

### INTERVIEWS

#### Florence Veyrié

Présidente de CentreNeuville et gérante de la librairie La Maison Jaune

« Mon rôle c'est de faire prendre conscience aux élus, aux habitants, aux commerçants qu'il y a un véritable enjeu autour de la préservation de notre centre-ville. Nous avons à Neuville un joyau rare, humainement très riche, qu'il nous faut défendre. »



#### Julie Carandell

Manager de centre-ville

« L'enjeu principal de mon métier est d'apporter de la cohérence et du lien entre les différents acteurs, pour faire émerger des projets qui vont bénéficier à l'ensemble du tissu local et accroître l'attractivité du centre-ville. »

## Nouvelles activités

### OSYS

**Concept store nutrition et bien-être**  
24 rue de la République - 09 82 40 83 57  
[contact@osysnutrition.fr](mailto:contact@osysnutrition.fr)  
<https://www.osysnutrition.fr/>  
Du mardi au vendredi 9h30-19h ; samedi 9h-17h

### BBM TACOS Restauration rapide

4 rue Lefebvre - 04 78 30 98 87  
[contact@bbmtacos.fr](mailto:contact@bbmtacos.fr) - <http://bbmtacos.fr/>  
Du lundi au jeudi 11h-14h et 18h-22h30 ; vendredi 11h-13h30 et 18h-23h ; samedi 11h-14h et 18h-23h ; dimanche 18h-22h30

### CABINET DE SHIATSU

**Pascal Senizergues**  
Pôle Santé, 25 rue Victor Hugo - 06 81 23 51 81  
[contact@senshiatsu.fr](mailto:contact@senshiatsu.fr) - <https://senshiatsu.fr/>  
Uniquement sur rdv les lundis et samedis matin

### KOMEN Y VRAC ?

**Épicerie zéro déchet et bio**  
9 rue Louis Blanc  
Du mardi au samedi 9h-12h30 et 14h-19h

### LE SALON DE MICKAËL Coiffure

51 rue de la République - 04 72 73 05 06  
<https://www.lesalondemickael.fr/>  
Du mardi au vendredi 9h-18h30 ; samedi 9h-18h



# Passeport réussite et bourse Lucie Guimet : du nouveau en 2022

LE PASSEPORT RÉUSSITE ET LA BOURSE LUCIE GUIMET SONT DEUX AIDES FINANCIÈRES ALLOUÉES PAR LA COMMUNE DE NEUVILLE-SUR-SAÔNE POUR ACCOMPAGNER LES JEUNES DANS LA POURSUITE DE LEURS ÉTUDES SUPÉRIEURES. LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES DEUX DISPOSITIFS A RÉCEMMENT ÉVOLUÉ.

## De nouveaux bénéficiaires

Les jeunes poursuivant des études supérieures **en contrat d'apprentissage ou en alternance** peuvent désormais bénéficier du Passeport réussite en intégrant leur revenu dans le calcul du quotient familial.

## Le versement est modifié

Auparavant versée en trois fois, l'aide financière est dorénavant versée pour moitié en décembre et pour moitié en mars, sur présentation d'un justificatif de scolarité.

## Un engagement renforcé dans des actions citoyennes

En contrepartie de l'aide perçue, **les bénéficiaires s'engagent à participer à au moins une action citoyenne** dans l'année (auprès d'associations locales, écoles, structures publiques...), et deux au minimum en année électorale (participation à la tenue des bureaux de vote).

## Les conditions pour être bénéficiaire

- Avoir moins de 26 ans
- Être rattaché à un foyer fiscal domicilié à Neuville-sur-Saône
- Être inscrit dans un établissement d'études supérieures ou suivre une formation supérieure en alternance ou sous contrat d'apprentissage
- Avoir un quotient familial <1500€ pour le Passeport réussite ; <1000€ et justifier d'un parcours méritant pour la bourse L. Guimet.

## En chiffres

POUR L'ANNÉE 2021/2022

15 bénéficiaires du Passeport réussite ont perçu une aide entre 550€ et 750€

4 étudiants sélectionnés pour la Bourse L. Guimet (aide complémentaire de 800€)

18 actions citoyennes proposées par les services municipaux ou des associations

Plus d'infos : [www.neuillesursaone.fr](http://www.neuillesursaone.fr) rubrique **Enfance-Jeunesse / Jeunesse**

Les dossiers 2022/2023 seront disponibles au Pôle Enfance en septembre.

## Les étudiants ont rencontré les élus

Le samedi 18 décembre 2021, les bénéficiaires 2021/2022 du Passeport réussite et de la Bourse Lucie Guimet ont rencontré Éric Bellot, Maire de Neuville-sur-Saône, Séverine Dejoux, 3<sup>ème</sup> Adjointe en charge des projets éducatifs et de l'enfance, et Jérôme Jardin, Conseiller délégué à la jeunesse, la citoyenneté et la réussite.



## Sou des Écoles

UN DON POUR FINANCER DES PROJETS PÉDAGOGIQUES

Le Sou des Écoles a remis la somme de 7000€ aux écoles publiques de Neuville-sur-Saône. Les directrices et directeurs des écoles étaient présents autour d'une partie de l'équipe du Sou.

Cette somme a été collectée grâce aux différentes manifestations organisées par le Sou (vente de sapins, manifestation du 1<sup>er</sup> mai...) mais aussi grâce aux dons. L'argent récolté permettra le financement de différents projets culturels et éducatifs au sein des écoles publiques. ■

Contact : [soucolesneuville69@gmail.com](mailto:soucolesneuville69@gmail.com)



# Agir contre la fragilité numérique

AUJOURD'HUI, 13 MILLIONS DE FRANÇAIS RESTENT ÉLOIGNÉS DE L'USAGE DES OUTILS NUMÉRIQUES. CETTE FRAGILITÉ NUMÉRIQUE CAUSE DES DIFFICULTÉS DANS LES DÉMARCHES DE LA VIE QUOTIDIENNE ET CONSTITUE UN FACTEUR D'ISOLEMENT. FACE À CE CONSTAT, L'ÉTAT FINANCE 4000 POSTES DE CONSEILLERS NUMÉRIQUES DANS LE CADRE DU PLAN « FRANCE RELANCE » ET NEUVILLE-SUR-SAÔNE A PU BÉNÉFICIER DE CE DISPOSITIF.

Rattaché à la Maison Métropolitaine de l'insertion et de l'emploi (MMIE), **Valentin Mehu est le nouveau conseiller numérique** qui intervient sur les communes de Neuville et Fontaines-sur-Saône.

## Des permanences numériques gratuites

Le conseiller assure **des permanences numériques entièrement gratuites et ouvertes à tous**, quel que soit votre niveau. Lors de ces permanences, vous pouvez bénéficier d'une découverte des outils (ordinateur, smartphone, tablette...) ou d'internet, d'une aide pour la gestion de votre messagerie ou pour vos démarches administratives, **avec comme objectif d'apprendre à faire en toute autonomie.**

## Des ateliers thématiques

En fonction des besoins identifiés par le conseiller numérique, **des ateliers pourront également être proposés sur des thématiques particulières** : accès à la culture, mobilité, divertissements...

## Venir à une permanence numérique

À Neuville, les permanences ont lieu **les lundis et mardis de 9h à 12h et de 13h à 17h**, en centre-ville et dans le quartier de La Source.

Pour y participer, contactez **Valentin Mehu** : 07 67 60 52 12 [valentin.mehu@conseiller-numerique.fr](mailto:valentin.mehu@conseiller-numerique.fr)

### INTERVIEW



**Valentin Mehu,**  
Conseiller numérique

« Dans un monde de plus en plus connecté, les gens ont un réel besoin d'autonomie par rapport au numérique. Mon rôle, c'est de les rassurer dans l'utilisation du numérique en le rendant plus ludique, de leur montrer que cela peut les aider dans leur quotidien. Il faut de la pédagogie pour s'adapter au niveau et aux attentes de chaque personne afin de l'amener à faire par elle-même. »



## Quartier de la Source : le Conseil Citoyen reprend du service !

LE LUNDI 13 DÉCEMBRE, C'EST UN CONSEIL CITOYEN MOTIVÉ ET LARGEMENT RENOUVELÉ QUI S'EST RÉUNI POUR RELANCER DE NOUVEAUX PROJETS APRÈS DEUX ANNÉES DIFFICILES EN RAISON DU CONTEXTE SANITAIRE.

### Participez au Conseil Citoyen !

Vous habitez le quartier de la Source et vous souhaitez vous investir pour l'amélioration de votre cadre de vie ?

Contactez **Florent Chavassieux, Service Politique de la ville** : 06 30 82 86 69

À l'invitation des conseillers, Éric Bellot, Maire de Neuville-sur-Saône, Eva Arteta Cristin, 1<sup>ère</sup> Adjointe en charge des solidarités et de la vie démocratique, Vincent Alamerçery, 2<sup>ème</sup> Adjoint en charge de la mobilité et de l'économie locale, et Xavier Richard, Délégué du Préfet du Rhône, ont participé à ce temps d'échanges.

Après une rétrospective des projets mis en place depuis 2016 (livret sur la sécurité et la tranquillité publique, BD sur la propreté, travail sur la mémoire du quartier), les participants ont travaillé sur **les trois thématiques que le Conseil Citoyen souhaite développer dans les prochains mois** : la sécurité routière, la solidarité et l'entraide, la propreté. ■



# CCAS : lutter contre l'isolement des seniors

REFUS DU VIEILLISSEMENT, SOCIÉTÉ INDIVIDUALISTE, VIE MODERNE INADAPTEE... LES PERSONNES ÂGÉES SONT LES PREMIÈRES TOUCHÉES PAR L'ISOLEMENT. UNE ATTENTION PARTICULIÈRE SUR LA PRISE EN CHARGE ET L'ACCOMPAGNEMENT DE CE PUBLIC SPÉCIFIQUE EST DONC NÉCESSAIRE.

## Repérer les situations d'isolement

Afin de renforcer son action sur le territoire, le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Neuville-sur-Saône développe une action ciblée pour le repérage des personnes isolées** dans l'objectif de constituer un véritable réseau mettant en lien travailleurs sociaux, bénévoles et bénéficiaires.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité des actions menées par la Métropole de Lyon et dans la dynamique du réseau MONALISA (Mouvement National de Lutte contre l'isolement des Aînés) qui rassemble depuis 2014

ceux qui font cause commune contre l'isolement social des personnes âgées.

## Créer un registre des solidarités

Durant les périodes de confinement, le CCAS a eu beaucoup de difficultés à joindre les seniors de la commune pour leur proposer divers services (appels téléphoniques, aide aux courses...). De ce constat est née la volonté de **créer un registre des solidarités permettant de transmettre des informations régulières aux personnes inscrites.**



Ainsi, les seniors neuvillois de plus de 75 ans ont reçu à leur domicile, courant février, un courrier avec un coupon-réponse les invitant à s'inscrire au registre des solidarités. Si vous n'avez pas reçu ce courrier ou si vous avez moins de 75 ans mais que vous souhaitez vous inscrire, contactez le CCAS.

### APPEL À VOLONTAIRES

Vous voulez vous investir en tant que bénévole pour lutter contre l'isolement des personnes âgées ?

Contact : 0 8000 69250 (n° vert gratuit) ou [ccas@mairie-neuvellesursaone.fr](mailto:ccas@mairie-neuvellesursaone.fr)



## AIAD Saône Mont d'Or

BIEN VIEILLIR À DOMICILE

L'AIAD est un service d'aide et d'accompagnement à domicile présent sur votre commune. Par le respect d'autrui, l'écoute, la bienveillance et la confiance, **nous accompagnons chaque jour des personnes en situation de dépendance désireuses de rester vivre à leur domicile.**

Nous proposons un service d'accompagnement : aide à la personne, aide à l'entretien du cadre de vie, maintien de la vie sociale,

service de portage des repas, activités telles que la gym douce, l'aide aux aidants ainsi que des ateliers numériques.

Nous travaillons en étroite collaboration avec les maires des communes où nous intervenons, ces derniers composent d'ailleurs le conseil d'administration de notre structure. Ce mode de gouvernance est la garantie d'une politique publique tournée vers le bénéficiaire. ■



## L'AIAD recherche des intervenant-es à domicile

Si vous souhaitez postuler, rendez-vous sur la page recrutement du site internet de l'AIAD :

<https://www.aiad-aideadomicile.fr/recrutement/>



### Alice

Assistante de vie

« Je fais ce métier car j'aime beaucoup le contact humain et je me sens très utile. »

## Mieux vivre Neuville

GRUPE MAJORITAIRE

### La « Voie Bleue : de la Moselle à la Saône à vélo »

Inscrite au schéma national vélo, c'est un itinéraire qui relie Lyon à la frontière du Luxembourg en suivant la vallée de la Saône, le canal des Vosges et la vallée de la Moselle.

L'équipe municipale se réjouit que ce projet, prévu dans son programme et tant attendu, se concrétise rapidement.

Majoritairement aménagé sur d'anciens chemins de halage, cet itinéraire a de nombreux atouts :

- un parcours intimement lié à l'eau,
- une majorité de tronçons réservés aux mobilités douces avec un faible dénivelé qui les rendent accessibles au plus grand nombre,
- un très riche cadre environnemental, patrimonial et culturel.

Entre Trévoux et Lyon, sur le chemin de halage, le parcours offre un panorama remarquable : les Monts d'Or, les splendides méandres de la Saône, les guinguettes et toutes les activités de loisirs nautiques.

Pour plus de confort, le revêtement du chemin de halage entre le port de Genay et Fleurieu sera rénové prochainement. Cet aménagement passera à l'entrée sud de Neuville derrière les terrains de sport, jusqu'à la place du marché, sous le pont de Neuville puis par le quai Barbès, et rejoindra la piste cyclable existante par la rue Barrée.

Ces travaux, réalisés par la Métropole de Lyon, achèveront l'aménagement cyclable de loisir qui s'arrêtait à la limite Nord de Fleurieu et reprenait après le centre de Neuville-sur-Saône.

La poursuite du trajet vers Lyon peut se faire rive droite sur les berges aménagées de la Saône à partir de Fontaines-sur-Saône.

### Les élu-e-s de Mieux Vivre Neuville

## Naturellement Neuville

GRUPE MINORITAIRE

Gisele Coin, Conseillère Municipale à Neuville-sur-Saône du groupe Naturellement Neuville nous parle de son rôle de Conseillère Métropolitaine et de représentante du Val de Saône au sein de la Métropole de Lyon.

« Le Conseil de la Métropole compte 150 élus au suffrage universel au sein de 14 circonscriptions. Neuville-sur-Saône fait partie de celle appelée Val de Saône, incluant 25 communes.

Mon rôle est de représenter les habitants au Conseil de la Métropole dont les compétences sont la famille, l'enfance et les personnes âgées, le handicap, le logement, la politique de la ville, l'urbanisme avec le PLUH, les mobilités, la voirie, l'eau et l'assainissement, la propreté, les collèges, la culture... donc des sujets essentiels pour notre territoire.

Durant ce mandat, je participe aux commissions Urbanisme, habitat, logement et politique de la ville et Développement solidaire et action sociale. Depuis janvier, je siège au conseil d'administration de la régie de l'eau.

Je défends une Métropole plus humaine, forte de ses disparités et attractive.

Enfin, étant la seule représentante neuvilloise à ce conseil, je travaille avec le Maire sur les sujets qui concernent Neuville pour porter la voix de notre beau territoire. »

**Les Conseillers Naturellement Neuville**  
Gisèle Coin, Guillemette Deborde,  
Patrick Saillet, Christophe Brunetton  
[naturellement-neuville@mairie-neuvellesursaone.fr](mailto:naturellement-neuville@mairie-neuvellesursaone.fr)

Et sur Facebook :

<https://bit.ly/NaturellementNeuville>

## Neuville ensemble

GRUPE MINORITAIRE

### Riverains excédés avenue Wissel

Lors d'un précédent sujet, nous avons abordé le problème de la vitesse excessive des conducteurs au sein de notre commune.

Parmi eux, les riverains de l'avenue Auguste Wissel voient leur sécurité mise à mal.

Effectivement, un empiètement de la chaussée a été créé au croisement du chemin du Pont des Biches, suite à la construction d'un programme immobilier. En réponse à cette situation, des barrières équipées de bardages ont été installées sur la voie publique, créant une circulation alternée. Mais, cela a indéniablement créé un manque de visibilité. Seuls des panneaux mal positionnés indiquent le sens de priorité.

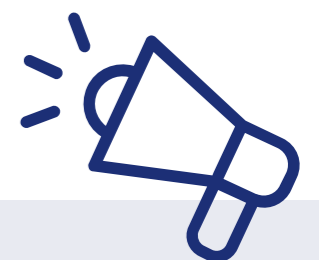
Aussi, les véhicules arrivant de la plaine de l'Ain n'hésitent pas à circuler sur les trottoirs, ne respectant pas le sens de circulation. Cela rend très difficiles les sorties de garages et est dangereux pour les riverains. Rappelons aussi que de nombreux lycéens empruntent quotidiennement cette route pour se rendre à l'espace sportif Louis Travard.

De plus, le danger est amplifié par un stationnement anarchique lors des réunions de chantier et des fils téléphoniques arrachés qui jonchent le sol depuis des mois.

En réponse, nous préconisons l'installation provisoire de feux alternatifs le plus rapidement possible ainsi que l'enlèvement des bardages installés sur les barrières.

Nous recommandons également la création de places de stationnement, ainsi que des contrôles de vitesse aléatoires pour la sécurité et le bien être au sein de notre commune.

**Patrick Rachas**  
**Nelly Navarro Tachon**



Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs.



## Sortez grâce au Carrefour de l'Amitié

Le Carrefour de l'Amitié propose tout au long de l'année de nouvelles activités pour le maintien du lien social et de l'amitié... des seniors Neuville et des communes voisines. N'hésitez pas à nous contacter ou venez à notre rencontre lors de notre permanence du jeudi après-midi !

Contact : 4 rue Curie - 09 79 72 37 33 (permanence les jeudis de 14h à 17) - [carrefour.amitie.69250@gmail.com](mailto:carrefour.amitie.69250@gmail.com)





## Accueil des nouveaux habitants

Chaque année, la commune propose aux nouveaux habitants de se retrouver lors d'un temps convivial. L'occasion de mieux connaître la commune et d'échanger avec les élus. Les participants ont également pu profiter d'une visite guidée du centre-ville avec l'association Neuville Histoire et Patrimoine.

20  
nov.



22  
nov.

## Élections du Conseil municipal des enfants

Les élèves des classes de CM1 des quatre écoles élémentaires publiques et privée (Notre-Dame de Bellegarde) de Neuville-sur-Saône ont voté pour élire les nouveaux représentants au Conseil municipal des enfants.



## Réunion publique de la municipalité

Les élus de Neuville-sur-Saône ont tenu leur première réunion publique en présence d'une centaine d'habitants venus s'informer sur les projets en cours et poser leurs questions sur les sujets qui les préoccupent. D'autres temps de rencontre seront programmés prochainement dans différents quartiers de la ville.

25  
nov.



## Semaine des légumes d'automne à la cantine

Les enfants ont découvert les goûts et saveurs des légumes d'automne grâce aux menus concoctés par le service de restauration scolaire et les activités proposées par les animateurs : quiz, créations artistiques autour des légumes...



6-10  
déc.

## Fête des Lumières

Neuville-sur-Saône a fêté les Lumières avec le spectacle déambulatoire « Pachy, la danse des éléphants » de la Compagnie Les Enjoliveurs. Un beau moment de partage pour les petits et les grands !

8  
déc.



20-24  
déc.

## Collecte solidaire de vêtements

Le Service Jeunesse a organisé une collecte de vêtements auprès des familles de ses adhérents. Un grand merci aux 35 familles qui ont participé, permettant de collecter 656 vêtements pour tous les âges. Les dons ont été redistribués au Secours Populaire de Neuville et à l'association lyonnaise « Donner des ailes ».

## Des podiums pour Neuville Gym

Neuville Gym a fait son retour tant attendu sur les plateaux de compétition. Les Poussines Honneur ont fait carton plein avec une première place en équipe et un podium individuel 100% neuvillois (Flavie 1<sup>ère</sup>, Maïssane 2<sup>ème</sup>, Clarisse 3<sup>ème</sup>). De très bons résultats et de belles promesses pour la suite de la saison !

21  
déc.



9  
janv.

## Goal Futsal Club

Avec plus de 400 licenciés, le Goal Futsal Club est le plus grand club de France et plusieurs joueurs sont régulièrement sélectionnés en équipe de France. Axel Duperret, Mathis Gazengel (sur la photo) et Bilel Laroume, Neuvilleois et internationaux U19, ont remporté la Futsal Winter Week en Croatie avec l'équipe de France.







NOUVELLE  
8<sup>e</sup>  
ÉDITION

16 → 19 MARS 2022

NEUVILLE/SAONE

# BANDIT BANDIT

**NINA & SIMONE**  
(BLIND TEST PARTY & DJ SET)

**ROCKY BAD BILLY**  
(SPECTACLE JEUNE PUBLIC)

**GANACHE** • **THE UNCLOUDERS**  
(POP PSYCHÉ) (POWER ROCK)

ROCKSAONEFESTIVAL.COM

ROCKSAONEFESTIVAL

